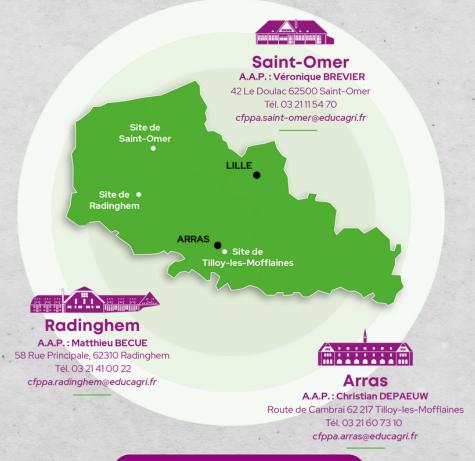
CONTACTS



www.campus-agro62.fr







Arras • Radinghem • Saint-Omer







AGROÉQUIPEMENT

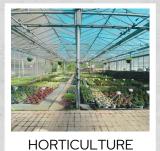


APICULTURE



La Validation des Acquis de l'Expérience

DE L'EXPÉRIENCE DANS UN SECTEUR = UN DIPLÔME ? C'EST POSSIBLE!





PAYSAGE



SERVICES

LA DÉMARCHE

CHOIX DU DIPLÔME VISÉ

Je définis mon projet VAE

2 CANDIDATURE
Sur le site vae.gouv.fr je clique sur
"démarrer mon parcours"

RENCONTRE AVEC L'A.A.P.:
Architecte Accompagnateur de Parcours
Je constitue le dossier de faisabilité

PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT

Je rédige le dossier de validation

PASSAGE DEVANT LE JURY

Je m'entretiens avec un jury expert du diplôme visé

Accompagnement spécifique possible pour les personnes en situation de handicap

Validation de la VAE







VALIDATION TOTAL

*J'ai acquis des blocs de compétences. Je complète ma certification / diplôme par une nouvelle expérience professionnelle, un stage ou une formation. Quel que soit votre statut (salarié, demandeur d'emploi, bénévole...) et si vous avez de l'expérience professionnelle en lien avec la certification visée, vous pouvez engager une V.A.E.

Production animale	Gestion de l'eau	Production végétale
Agroéquipement	Viticulture-Oenologie	Animalerie / Soins aux animaux
Aquaculture	Services en milieu rural	Environnement
Sanitaire et social	Jardins - Espaces verts	Commerce
Forêt	Industrie alimentaire	Laboratoire

130 diplômes accessibles AU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

• Niveau 3: CAPa, BPA, CS,...

Niveau 4: Bac, BP, CS,...

Niveau 5: BTSa, CS,...

Certifications DES BRANCHES PROFESSIONNELLES

- Certificats de Qualification Professionnelle
- Titres Professionnels